



## Assemblée générale annuelle des parents

Procès-verbal

30 septembre 2021 à 18h30

À la salle du personnel (école Bernèche)

**1. Ouverture de l'Assemblée et mot de bienvenue :**

La présidente du conseil d'établissement, Marilyse Gariépy, souhaite la bienvenue à tous les parents présents

**2. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée :**

Mélanie Gouin se porte volontaire comme secrétaire pour la présente assemblée

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 30 septembre 2021:**

Un parent demande l'ajout du point « Intimidation » à l'ordre du jour. Il est convenu de l'ajouter au point 9. Cybèle Légère adopte l'ordre du jour tel que modifiée, appuyée par Cathy Rainville.

**4. Adoption du compte rendu de l'Assemblée générale annuelle 2019-2020 :**

Mathieu St-Jean adopte le compte rendu tel quel, appuyée par Amélie Ouellette

**5. Présentation des rôles et fonctions du Conseil d'établissement, de l'organisme de participation des parents et du comité de parents :**

Marilyse Gariépy explique et énumère les différents rôles et fonctions du conseil d'établissement ainsi que de l'organisme de participation des parents. Mélanie Gouin explique brièvement les rôles du comité de parents. Finalement, madame Aumont, résume l'organisme de participation des parents (OPP).

**6. Conseil d'établissement**

**6.1 Présentation du rapport de l'année 2020-2021**

La présidente du conseil d'établissement présente le bilan annuel aux membres. Madame Aumont apporte des précisions principalement en ce qui concerne l'explication du budget dédié aux activités spéciales (fonds 9).

**6.2 Adoption de la procédure d'élection**

Mélanie Gouin souhaite se représenter pour un nouveau mandat  
Amélie Ouellette souhaite se représenter pour un nouveau mandat  
Gérald Lamoureux se présente



Jonathan Prézeau se présente

Trois postes étant disponibles, des élections sont mises en place. Pour se faire, il est convenu que :

- madame Johanne Aumont, n'ayant pas droit de vote, agira à titre de scrutatrice
- un seul vote sera effectué, donc sur le bulletin chacun inscrit les trois noms des personnes pour lesquelles il vote.

Pendant le scrutin, la présidente de l'assemblée effectue le tirage de 5 prix de présence (livres éducatifs concernant le développement de l'enfant)

### **6.3 Élection des nouveaux membres**

Mélanie Gouin est élue (mandat un an, 2021-2022)

Amélie Ouellette est élue (mandat un an, 2021-2022)

Gérald Lamoureux est élu (mandat un an, 2021-2022)

Élection d'un parent substitut : Jonathan Prézeau

### **6.4 Destruction des bulletins de vote**

Madame Cybèle Légère demande la destruction des bulletins de vote utilisés pour les élections.

## **7. Organisme de participation des parents (O.P.P.)**

Madame Aumont explique le rôle d'un organisme de participation des parents. Différents enjeux sont discutés quant à la mise en place ou non d'un O.P.P. Personne n'étant volontaire pour en faire partie, il est convenu qu'aucun O.P.P. ne sera constitué. Par contre, selon leurs disponibilités, les parents présents nomment leurs intérêts à fournir de leur temps bénévolement en cours d'année

## **8. Comité de parents**

### **8.1 Élection du représentant**

Mélanie Gouin se propose, aucun autre parent volontaire, elle est élue par acclamation

### **8.2 Élection du substitut**

Gérald Lamoureux se propose, il est élu par acclamation

## **9. Périodes de questions (situations d'intimidation à l'école)**

Deux parents dénoncent que leurs enfants sont victimes d'intimidation quotidiennement dans leur milieu scolaire. Bien que ces derniers reconnaissent les moyens mis en place par le programme CSP, ils déplorent que des interventions visant la résolution de conflits et les gestes de réparation ne soient pas automatiquement imposées afin que les élèves fautifs puissent prendre conscience de leurs actes. Madame Aumont explique les grandes



prémises du programme CSP, les interventions qui sont actualisées dans le milieu scolaire, ainsi que le suivi des gestes d'intimidation. Elle invite les parents à remplir des fiches de signalement lorsque de telles situations surviennent.

**10. Mot de la direction**

Madame Aumont remercie les parents de leur présence et implication, elle mentionne que c'est toujours avec plaisir qu'elle s'investit avec les membres du conseil d'établissement

**11. Levée de l'assemblée**

Levée de l'Assemblée à 20h18, adoptée par Amélie Ouellette et appuyé par Jonathan Prézeau